

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01499 Numéro SIREN : 538 808 940 Nom ou dénomination : AARDEN
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2023 sous le numéro de dépôt 4766

Désignation de l'entreprise : aarden		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12							
Adresse de l'entreprise : 1722 route de pleine sévette 76460		Durée de l'exercice précédent* : 12							
Numéro SIRET* : 53880894000018		Code APE : 714 B							
Déclaration souscrite en €		Exercice N, clos le : 31/12/2022		31/12/2021					
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					0		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		0		
		Frais de recherche et de développement*	AD		AE		0		
		Concession, brevets et droits similaire	AF		AF		0		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		0		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		0		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		0		
		Terrains	AN		AO		0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ		0		
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR		AS		0		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		0		
		Immobilisations en cours	AV		AW		0		
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX		AY		0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS		CT		0		
		Autres participations	CU		CV		0		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		0		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		0		
		Prêts	BF		BG		0		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		0		
TOTAL (II)		BJ	0	BK	0	0	0	0	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		0		
		En cours de production de biens	BN		BO		0		
		En cours de production de services	BP		BQ		0		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		0		
		Marchandises	BT		BU		0		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		0		
		Clients et comptes rattachés* (3)	BX		BY		0		
		Autres créances (3)	BZ		CA		0		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		0		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		0		
	COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	33 277	CG		24 683		48 668
		Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH		CI		0		
TOTAL (III)		CJ	33 277	CK	0	24 683		48 668	
Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)		CL				0			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				0			
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				0			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	33 277	1A	0	24 683		48 668	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :		immobilisations :		aarden		Créances :			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cerfa
a' l'ingénierie
aarden
Ingénierie industrie immobiler
Antoine de NIJS
1722, route de pleine sévette
76450 DROSAY
RCS Rouen 538 808 940

Ingénierie-industrie immobiler
1722, route de pleine sévette
76460 DROSAY
RCS Rouen 538 808 940

Désignation de l'entreprise :		aarden		
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé.....)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) EJ	DG		
	Report à nouveau	DH	-54 905	-54 715
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-190	0
	Subvention d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)		DL	-15 095
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR	0	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	0	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 778	49 650
	Dettes fiscales et sociales dont IS 19N = IS 19N-1 =	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	39 778	49 650
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	24 683	34 935
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C 1D 1E		
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
	(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

annexe 4

PRODUITS		CHARGES		Soldes intermédiaires des exercices	N
Ventes de marchandises		Cout d'achat des marchandises vendues		Marge commerciale	
Production vendue					
Production stockée		ou destockage de production			
Production immobilisée					
Total		Total		Production de l'exercice	
Production de l'exercice					
Marge commerciale		Consommation de l'exercice en provenance des tiers			
Total		Total		Valeur ajoutée	
Valeur ajoutée					
		Impôts taxes et versements assimilés			
		Charges de personnel			
Total		Total		Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation	
Excédent brut d'exploitation		Ou insuffisance brute d'exploitation			
Reprises sur charges et transfert de charges		Dotations aux amortissements et aux provisions			
Autres produits		Autres charges			
Total		Total		Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	
Résultat d'exploitation		Ou résultat d'exploitation (perte)			
Produits financiers		Charges financières			
Total		Total		Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)	
Produits exceptionnels		Charges exceptionnelles		Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)	
Résultat courant avant impôts		Ou résultat courant avant impôts			
Résultat exceptionnel (bénéfice)		Ou résultat exceptionnel (perte)			
		Participation des salariés			
		Impôts sur les bénéfices			
Total		Total		Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-155
Produits des cessions d'éléments d'actif		Valeur comptable des éléments cédés		Plus-values et moins-values sur cessions d'éléments d'actif	

annexe 5

Excédent Brut d'Exploitation	
Autres Produits Exploitation	
Produits Financiers	
Produits Exceptionnels	
Autres Charges d'Exploitation	
Charges Financières	
Charges Exceptionnelles	
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	
Impôts sur les bénéfices	
Capacité d'Autofinancement	

Résultat net	
dotation aux amortissements	
PCEAC	
Capacité d'Autofinancement	

20 JUIN 2023

aarden

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros
Siège social : 1722, route de pleine sévette
76 460 DROSAY
RCS ROUEN 538 808 940



Assemblée générale du 17 juin 2023

Procès-Verbal

L'an deux mil vingt-trois le 17 juin à 15 heures, les associés de la société **aarden**, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €, se sont réunis au siège social à Drosay, 1722 route de pleine sévette en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts afin de se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sont présents :

Monsieur de NIJS Guillaume qui détient 1 part sociale,
Monsieur de NIJS Edouard qui détient 1 part sociale,
Monsieur de NIJS Antoine qui détient 1 part sociale, gérant
Monsieur de NIJS Rémi qui détient 37 parts sociales,

Qui détiennent ensemble 40 parts sociales sur un total de 40 parts.

Représentant plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts,

L'assemblée est présidée par de NIJS Antoine, associé gérant présent et acceptant.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1° les récépissés des lettres recommandées de convocation,
- 2° les pouvoirs des associés représentés par les mandataires,
- 3° le rapport de gestion du gérant,
- 4° le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- 5° l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1° Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels, de l'inventaire, etc.
- 2° Affectation du résultat,
- 3° Quitus à la gérance,

Lecture est donnée du rapport du gérant

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Résolution 1

Les associés ont pris connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuvé à l'unanimité les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 190 €. Il approuve également à l'unanimité les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

Résolution 2

Les associés décident à l'unanimité d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 190 € en report à nouveau

Résolution 3

Les associés déclarent qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Résolution 4

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le gérant
aarden
Ingénierie-industrie-immobilier
Antoine de NIJS
Gérant
1722, route de pleine saignée
64450 ROSAY
RCS Rouen 538 808 940

Nous vous informons que la société n'a engagé aucune dépense non déductible visée à l'article 223 quater du code général des impôts.

Dividendes versés

Aucun dividende n'a été distribué au titre de cet exercice.

Filiales et participations

Notre société ne contrôle aucune autre société. Notre société n'a pas pris de participations dans d'autres sociétés. Notre société ne détient pas de participations croisées.

Comptes annuels

Les comptes annuels ont été tenus en appliquant la réglementation en vigueur

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat, qu'il s'élève à -190 € au poste report à nouveau
Nous vous demandons donc d'approuver cette affectation.

Nous vous remercions de bien vouloir les adopter.

Cinquième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M Antoine de NIJS pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le Gérant
aarden
Antoine de NIJS
Ingénierie-industrie-immobilier
Antoine de NIJS
Gérant
1722, route de Pierre sévère
76450 DROSAY
RCS Rouen 538 808 940

aarden
Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros Siège social : 1722, route de pleine sévette
76 460 DROSAY
RCS ROUEN 538 808 940

Assemblée générale du 17 juin 2023
Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 12 2022

Rapport du gérant

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les convocations vous ont été adressées le 27 mai 2023 ainsi que tous les documents prescrits par la réglementation par voie électronique
L'inventaire et les documents sociaux relatifs aux trois derniers exercices ont été tenus à votre disposition au siège.

I Rapport d'activité

1° activité au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 le chiffre d'affaires réalisé a été de 0 €. Cette huitième année n'a pas permis le développement de l'activité immobilière malgré des propositions d'intervention envisagées. La liquidation de la société est toujours à l'étude.

La prochaine retraite de Rémi Nijs devrait permettre de dégager du temps pour assurer le développement de la société.

Les principales charges d'exploitation correspondent essentiellement aux frais de tenu du compte bancaire et comptable et de greffe au total 190 € ; L'exercice clos le 31 décembre 2022 se termine par une perte de 190 €. C'est le septième exercice de la société.

Les pertes sont compensées par des au compte courant associé par Rémi de Nijs actionnaire principal
Un modification du capital social est à l'étude.

2° Evènements survenus depuis la clôture du dernier exercice

Néant

3° Evolution prévisible de l'activité

Inflexions de l'activité vers l'immobilier.

4° Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a pas d'activité en matière de recherche et de développement

5° dépenses non déductibles